



Juillet à Septembre 2021



Chers Mulsanaises et Mulsanais,

Les rassemblements festifs habituels n'ont pu se tenir dans des conditions optimales en raison des contraintes sanitaires.

Concernant le 14 juillet, les enfants ont pu participer aux jeux habituels à La Chapelle-Saint-Martin et déguster quelques friandises avant d'aller écouter l'Harmonie, impatiente de jouer après un si long silence. Le répertoire varié, alerte et entraînant a redonné le sourire au public nombreux.

Le traditionnel feu d'artifice a ensuite été tiré à Villexanton.

Quant à la Sainte Anne, la seule manifestation fût la messe célébrée par le Père Djoke, suivie du vin d'honneur offert par la municipalité. Souhaitons pouvoir revenir à des manifestations « normales » en 2022.

Jean-Pierre ARNOUX

## Le secrétariat de mairie vous accueille

**lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h 30 et 13h à 16h 30**

Vous souhaitez rencontrer le maire et/ou un adjoint, prenez rendez-vous

☎ : 02.54.87.34.73

✉ : [mairie.mulsans@wanadoo.fr](mailto:mairie.mulsans@wanadoo.fr)

🌐 <https://www.mulsans.fr/>



Référente scolaire ☎:06.77.16.48.50

Les Portes de l'Emploi à Mer :

☎ : 02.54.81.37.69



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

☎ : 06.77.16.46.94

✉ : [franceservices@beaucevaldeloire.fr](mailto:franceservices@beaucevaldeloire.fr)

Tous les 4èmes mardis de 14h à 17h  
à la mairie de Mulsans



Syndicat d'eau potable et d'assainissement

☎ : 02.54.81.40.84

Astreinte : 06.88.84.05.30



☎ 02.54.81.40.80

Prendre rendez-vous à la  
mairie de Mer



☎ : 02.54.55.82.82



☎ : 18 ou 112



☎ : 02.54.81.41.20 ou le 17



☎ : 15

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



### TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter votre  
Commune s'équipe de **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les  
événements, les informations de coupures  
réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien  
plus encore... seront toujours dans votre poche,  
où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur **Google PlayStore** (Android), **AppStore**  
(Apple) ou **AppGallery** (Huawei)



Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les  
infos et alertes des communes sur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



100% Anonyme  
Gratuit  
sans publicité

© PanneauPocket

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### ◆ Carte nationale d'identité et / ou passeport

Il faut contacter la mairie de Mer via le site internet <http://www.mer41.fr/-Etat-civil-> pour faire votre carte nationale d'identité et / ou votre passeport.

**Le délai pour avoir un rendez-vous est d'au moins 1 mois.**

D'autres mairies sont habilitées comme Oucques-la-Nouvelle, La Chaussée-Saint-Victor, Blois...

### ◆ Inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées **toute l'année en mairie**. Depuis le **1er janvier 2020**, il est possible de s'inscrire jusqu'au **6ème vendredi précédant le jour du scrutin**.

Ne manquez pas de vous inscrire à temps ! Cela relève d'une **démarche volontaire**, sauf pour les jeunes de 18 ans, dont l'inscription est assurée automatiquement par l'INSEE

### ◆ Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager dans notre commune et nous vous souhaitons la bienvenue. Tout changement de domicile suppose quelques formalités administratives. **Pensez à vous présenter en mairie.**

### ◆ Carte Grise

Les démarches se font dorénavant en ligne <https://ants.gouv.fr/>

### ◆ Pacte Civil de Solidarité PACS

**L'enregistrement des PACS** se fait auprès de l'officier de l'état civil de votre mairie. Prévoir un délai de 3 semaines.

### ◆ Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser **dans les 3 mois qui suivent son 16ème anniversaire** auprès de la mairie de son domicile. Il reçoit alors une **attestation de recensement** qui doit être présentée lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans...). Le jeune recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

#### La mairie de Mulsans à délivré en

2019		2020
6 :	Permis de construire	: 3
2 :	Certificat d'urbanisme	: 4
9 :	Déclaration de travaux	: 16

## Le saviez-vous ?

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc).

Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Ile de France).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre.

Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1ère et à la 2ème date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

[www.tax-aménagement.fr](http://www.tax-aménagement.fr)

The screenshot shows the homepage of the website [www.tax-aménagement.fr](http://www.tax-aménagement.fr). The main heading is "Calculez votre taxe d'aménagement". Below it, there is a sub-heading "Obtenez le calcul et votre attestation pour votre maison individuelle, votre extension ou votre agrandissement de maison, votre garage." and a button "Je calcule ma taxe". The page also features a navigation menu with links for "Accueil", "Comparatif", "Aide", "Calculateur", "FAQ", and "Actualités". The background of the page is a stylized illustration of a person sitting on a chair, looking at a large smartphone or tablet displaying a calculation interface.

# Compte rendu du Conseil Municipal



Les comptes rendus détaillés sont consultables sur le site [www.mulsans.fr](http://www.mulsans.fr)

Voici les décisions adoptées par le conseil municipal :

## ✦ 6 juillet 2021

✧ Dérasement des accotements de façon segmentaire sur la route de Bonpuits (VC4) et la rue du Parc. Le but est d'améliorer le drainage des eaux pluviales. Coût : environ 1€ 50 / mètre linéaire.

✧ Aménagement du carrefour Route Départementale 50 - Route de Bonpuits (VC4) par l'entreprise COLAS qui a remporté l'appel d'offres dans le cadre d'un regroupement de travaux initié par la CCBVL. Coût : 17 464.20€ H.T.

✧ Drainage des eaux pluviales à Bonpuits afin d'éviter des inondations répétées lors des fortes pluies, réalisation d'un nouveau drainage, le système en place étant inefficace. Travaux à réaliser par SOCREAM : coût : 7 000€ H.T par poste.

### ✧ Demandes de subventions

1) Auprès du Conseil Régional au titre des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale du Pays des Châteaux :

a) Réhabilitation de la mare de Bonpuits dont le coût est estimé à 16 807 € H.T.

b) Installation du City Park avec aménagement d'un espace public pour un montant de 71 671 €

c) Rénovation de l'éclairage public coût 28 711.09 € H.T.

2) Auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre Val de Loire pour financer à 50% la maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration de l'église Notre Dame de Mulsans coût de l'étude 7 200 €

✧ Signature d'un contrat annuel d'entretien et de dépannage de l'éclairage public auprès de la société Engie : coût 921.60 €.

✧ Approbation du Plan Communal de Sauvegarde après validation par la préfecture

### ✧ Questions diverses

➤ Achat d'une petite tondeuse

➤ Organisation du vin d'honneur à la sortie de la messe du 18 juillet pour la Sainte Anne

## ✦ 21 septembre 2021

✧ Admission en non valeur de titres de recette pour un montant de 971.97 € de loyers et transports scolaires impayés sur les années 2009, 2016 et 2018. Le conseil municipal n'a pas d'autre choix que d'accepter cette admission en non valeur.

✧ Décision modificative n°2 pour admission en non valeur, enfouissement des réseaux, travaux carrefour. Le conseil municipal valide les modifications d'imputations comptables pour permettre le paiement des factures.

✧ Assurance risques statutaires le conseil municipal valide le renouvellement pour 4 ans du contrat groupe avec le Centre de Gestion du Loir et Cher.

## **🌀 Questions diverses**

- Le Conseil Municipal apporte son soutien à l'association des Maires Ruraux de France qui lutte contre la répartition dérogatoire de la dotation globale de fonctionnement qui affaiblirait l'autonomie des communes. Un courrier de soutien est adressé à l'AMRF.
- Le Conseil municipal étudie l'organisation d'une réunion conviviale le 10 décembre - Place de l'Église afin de fêter Noël : crêpes, gâteaux, vin chaud, chocolat et musique seront au programme.
- Les copropriétaires de la parcelle située à l'entrée du bourg (côté Blois) avaient accepté le principe de sa rétrocession à la commune afin qu'elle prenne en charge son entretien. L'acte notarié a été signé.
- La commune s'est inscrite à Festillésime 2022 qui propose un riche programme de spectacles avec une aide de 50%. Voir si possibilité de manifestation en 2022.
- Le projet de complément de rénovation de l'éclairage public, rue du Parc, proposé par le SIDELC est présenté et sera validé ultérieurement après informations complémentaires.
- La C.C.B.V.L. a élaboré un plan de signalétique pour les hébergements touristiques. Le conseil municipal valide le projet pour Mulsans (aucun frais à la charge de la commune).
- Une discussion s'engage autour de la remise en service ou non de la sonnerie des cloches de l'église. Le maire propose de faire un sondage consultatif auprès de la population.

## **Acte de Malveillance**

Un vétérinaire a diagnostiqué de "façon formelle" qu'un chat aurait été victime d'un tir de balle nécessitant une amputation.

Les animaux doivent être respectés et ne sont pas des cibles de stand de tir.

Nous rappelons également que les nuisances sonores provoquées par les aboiements de chiens ne sont pas acceptables. Merci à chacun de veiller au respect de la tranquillité du voisinage

# TRAVAUX

## **CARREFOUR ROUTE DÉPARTEMENTALE 50 - VOIE COMMUNALE 4**

Ce carrefour nécessite une réfection rapide compte tenu de l'état du revêtement, du manque de visibilité le rendant très dangereux. En intégrant la demande groupée initiée par la C.C.B.V.L. le devis a été revu à la baisse.

Après négociation, les deux exploitants des carrières - COLAS et GSM- prendraient en charge 14 000€ du montant des travaux.

La convention va être signée prochainement avec peut-être une participation financière pérenne pour l'entretien?

Dès maintenant, une simulation est en place afin de valider, ou modifier le plan établi par la société VIATEC. Les travaux sont prévus deuxième quinzaine d'octobre 2021.

La réfection complète de la R.D 50 est programmée la deuxième quinzaine de novembre 2021.

- Le dérasement de la V.C4 va très vraisemblablement améliorer le drainage des eaux pluviales, sur ce segment routier et en fonction de l'évolution locale la meilleure option de réparation ou réfection de la voirie sera décidée.

## CITY PARK

Le city park sera installé à partir du 18 octobre 2021.

Dès maintenant nous avons entrepris en régie la préparation du chantier en démontant le grillage du tennis, en neutralisant l'installation électrique et en nettoyant le périmètre concerné.

A bientôt pour l'inauguration.

## ÉGLISE NOTRE DAME DE MULSANS

Le cabinet d'architecte Barthel achève l'inventaire des travaux à effectuer, afin d'établir la priorité des interventions.

La Fondation du Patrimoine nous accompagne dans cette démarche ainsi que la D.R.A.C. qui prendra en charge 50% des honoraires de l'architecte.

## FLEURISSEMENT

La commission environnement aidée par Philippe a réalisé un travail remarquable pour fleurir la commune, et en assurer l'entretien régulier. Un grand merci. Chacun de vous peut participer à l'embellissement de la commune en fleurissant et en entretenant devant chez lui. Merci d'avance.



## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le périmètre de sécurité autour de la centrale nucléaire de St Laurent a été élargi à 20 km. Notre commune est donc concernée. Il a été nécessaire d'établir un plan communal de sauvegarde. Ce document, validé par la Préfecture, sert de fil rouge à suivre en cas d'accident.

Il est consultable à la mairie et sur le site internet de la commune.

Avez-vous vos comprimés d'iode? Si tel n'était pas le cas, renseignez vous à la mairie ou dans votre pharmacie.

## PROJET RÉHABILITATION DE LA MARE A BONPUITS

La commune a décidé de mener des actions de réhabilitation de la biodiversité sur son territoire. La



mare de Bonpuits a été retenue par le conseil municipal. Le lycée Agricole de Vendôme a été sollicité afin que ce projet soit proposé à des élèves dans le cadre de leur apprentissage et de la validation de leur examen. 4 étudiants en 2ème année de BTS «gestion et protection de la nature» ont choisi notre projet. Ils ont déjà effectué un premier nettoyage de la mare très efficace afin de mieux comprendre sa structure. Ils réaliseront ensuite un diagnostic de la mare (approvisionnements en eaux pluviales, présence de populations d'amphibiens et ses enjeux). Dans un second temps ils évalueront les travaux. Le diagnostic permettra de demander des devis pour la restauration de la mare, ils pourront conduire des petits chantiers de type dévégétalisation, petite maçonnerie... Le CDPNE viendra accompagner ponctuellement ces jeunes pour apporter une aide sur le projet. Un appui pourra être apporté pour le montage des dossiers de demande de financement.

Les étudiants pourront mener une enquête auprès des habitants et seront susceptibles de passer vous poser des questions sur l'origine de la mare. Toute information sera la bienvenue et autres anecdotes... Merci de leur réserver le meilleur accueil lors de leur passage ou n'hésitez pas à venir les rencontrer sur le chantier. A la fin du projet, les étudiants feront un compte-rendu détaillé au conseil municipal, des actions menées et des résultats obtenus. La biodiversité est essentielle et cette réhabilitation permettra de retrouver sûrement l'alyte accoucheur, ce petit crapaud musicien qui autrefois sifflait comme des tût tût mélodieux ! Nous assurons à ces jeunes que l'étude ne sera pas vaine et que le projet verra bien le jour. En tout cas, ils sont très motivés et heureux de se voir confier ce projet. Merci à Adrien, Théophile, Mathieu et Gwenaël.

Sandrine COURTIN

## ASSOCIATIONS

### A l'heure de la reprise, pensez à rejoindre les associations :

#### **ÉCHO SPORTIF : Tennis de table de Mulsans**

L'activité Tennis de Table à Mulsans a repris le mercredi 15 Septembre.

Les horaires d'entrainement sont le mercredi de 18h30 à 19h30 pour les moins de 14 ans et de 20h à 22h pour les adultes.

Le "Passe" sanitaire est obligatoire pour toute personne majeure ou mineure de plus de 12 ans.

L'inscription se fait sur place, sur présentation d'un certificat médical.

Le montant de la cotisation est fixée à 30€ pour une licence "loisir" et 75€ pour une licence "compétition".

Compétiteur ou simple joueur amateur, vous êtes le bienvenu.

Sportivement.

**Écho Sportif de Mulsans** : [christel.sacre@orange.fr](mailto:christel.sacre@orange.fr)



#### **COMITÉ DES FÊTES :**

Eline POMMIER : 06.61.73.74.94 ou [eline.pommier@laposte.net](mailto:eline.pommier@laposte.net)



#### **LES SENIORS DE MULSANS :**

Paul BOUILLON : 06.87.54.66.64 ou [pfbouillon@gmail.com](mailto:pfbouillon@gmail.com)



#### **FAMILLES RURALES Villerbon-Mulsans :**

Gym Zumba, danses en ligne, gym motricité, atelier cerf-volant, club d'Aviron.

Inscriptions : 06.44.77.45.11 ou 06.43.66.32.48 ou [a.verzellesi@gmail.com](mailto:a.verzellesi@gmail.com)

## État Civil:

### Naissance

GALLAND Abby 13/09/2021

MAUSSIBOT Gabriel 21/09/2021



# Grand sondage

## Remise en service de la sonnerie de l'église

La remise en fonction de la sonnerie des cloches de l'église est à l'étude.

Merci de votre participation en répondant sur le site internet de la commune.

[www.mulsans.fr](http://www.mulsans.fr)

↩ Rubrique actualités ou zoom sur...

*Pour les personnes qui le souhaitent le sondage est également disponible à la mairie*



## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- ☞ 11 novembre 10 h 45 Rassemblement devant la mairie de Mulsans  
11 h 00 Défilé et cérémonie du souvenir devant le monument aux Morts, dépôt de gerbes  
Retour à la salle des fêtes de Mulsans pour un vin d'honneur offert par la municipalité.
- ☞ 10 décembre Soirée convivialité sous le caquetoire de l'église
- ☞ 12 décembre Spectacle de Noël et distribution des cadeaux



# Le Bus numérique



INFORMATIQUE • INTERNET • E-MAIL • SERVICES EN LIGNES RÉSEAUX SOCIAUX

## Des ateliers pour rester connecté

### en Centre - Val de Loire



**GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX SÉNIORS**

### OUVRIR LE TERRITOIRE AU NUMÉRIQUE ET FORMER LES SÉNIORS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE ET D'INTERNET



### Bulletin d'inscription

**30 novembre 2021 deux séances de 6 personnes. A vos inscriptions !**

NOM	Prénom	Adresse	Téléphone	Mail	Matin 9h 30 à 12h 30	Après-midi 14h à 17h

# Arbre de Noël

## Programme :

- 👶 Accueil des enfants à partir de 15h00
- 🎭 Spectacle Mille et une nuit
- 🍷 Goûter de Noël
- 🎅 Venue du Père Noël et distribution des cadeaux

Inscription indispensable à déposer en Mairie avant le 10 novembre 2021

**Dimanche 12 décembre 2021 à 15h 30**

*Salle des fêtes de Mulsans*

### Bulletin d'inscription

Nom et prénom du parent: .....

Adresse.....

Nom et Prénom	Âge	Date de Naissance	F	M

Les cadeaux seront remis exclusivement le jour du spectacle par le Père Noël aux enfants de la commune présents et nés à partir du 1er janvier 2010



## Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



### Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.

© Marc Moïtessier



### 4 pôles de services

#### SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...

#### ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

#### ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

#### ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

### Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aides à domicile**, **aides soignants**

L'ADMR recrute en permanence.  
Envoi des candidatures à : [jepostule@fede41.admr.org](mailto:jepostule@fede41.admr.org)

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au **02 54 81 42 00**



© Marc Moïtessier

#### Association locale ADMR de Mer

MAISON DES SERVICES

32, rue Haute d'Aulnay

41500 MER

#### Vie quotidienne

02 54 81 42 00

[ms-mer@fede41.admr.org](mailto:ms-mer@fede41.admr.org)

#### Livraison de repas

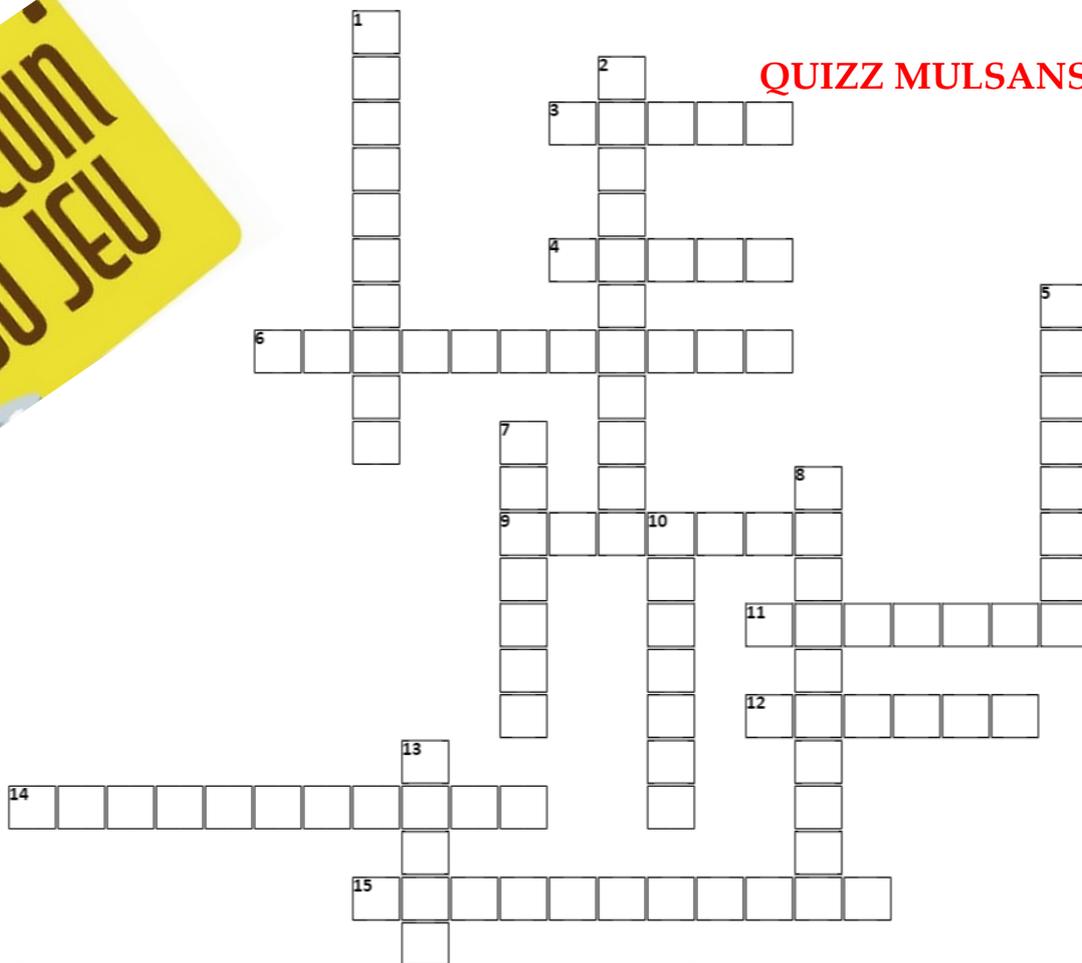
02 54 81 42 00

[ms-mer@fede41.admr.org](mailto:ms-mer@fede41.admr.org)





## QUIZZ MULSANS



### Horizontal

- 3 Honoré-Jacques YVON a été le premier
- 4 Impôt en nature datant de l'époque Carolingienne
- 6 Nous la fêtons chaque 3ème dimanche de juillet
- 9 Son nom vient du latin "Iungua ulmus"
- 11 Ancien nom du garde-champêtre
- 12 Sous l'église de Mulsans
- 14 Cadastre promulgué par la loi du 15/09/1807
- 15 31/01/1790 fut les premières élections

### Vertical

- 1 Espace couvert souvent en forme d'auvent
- 2 Le curé a fait la première le 25/01/1809
- 5 Celui qui n'est pas noble
- 7 Proviendrait du latin "MURO CINCTUS"
- 8 Mulsans fut une des stations du Paris-Bayonne
- 10 On pouvait en compter 3 au 18ème siècle
- 13 Ancienne mesure de distance qui mesurait à Blois 4 km 44



	9			2		7		3
	3		6					8
6			1		9	2	5	4
1	2							
			8		5			
							4	9
9	1	5	7		3			6
7					6		9	
3		6		9			8	